



Espèces envahissantes : 2 – La Renouée du Japon

La Renouée du Japon

Une plante plus qu'envahissante



Originnaire d'Extrême-Orient et introduite comme plante ornementale et fourragère, cette espèce vivace se développe très rapidement. Connue comme la « feuille à beurre », elle était autrefois utilisée pour envelopper le beurre sur les marchés.

Dans nos régions, la Renouée s'installe sur les berges, les grèves sableuses, les bords de routes, les ballastières, les friches industrielles ou encore les ourlets forestiers.

Lorsqu'elles croissent, ses feuilles abondantes et ses grandes tiges forment des buissons denses, menaçant ainsi la flore et la faune indigènes. Le sommet des tiges porte des centaines de petites fleurs blanches.

La Renouée résiste au gel, à la fauche, au feu et à la pollution, ce qui explique sa forte prolifération.

Les actions de lutte

Cette espèce est une grande menace pour la biodiversité du Parc. Là où elle s'installe, la nature trépassé. En effet, dans un milieu herbeux/prairial à plusieurs dizaines d'espèces herbacées, il ne reste plus qu'elle. La lutte est difficile car ses rhizomes (tiges souterraines) s'enfoncent profondément dans le sol.

En accompagnement de ses communes, le Parc a réalisé quelques chantiers de nettoyage (Candes-Saint-Martin, Montsoreau, Brain-sur-Allonnes). Une journée de formation et sensibilisation à destination des élus et techniciens a été également réalisée.

Quelques conseils si vous constatez sur votre propriété la présence de Renouée du Japon

Deux techniques ont fait leurs preuves :

- Fauche à ras du sol et répétée des cannes (jusqu'à 7 fois par an !)
- Décaissement du sol puis remise de terre indemne et plantations en surface

Dans tous les cas, les déchets produits doivent être détruits (incinération ou mise en décharge et gérée par des professionnels) afin d'en limiter toute nouvelle prolifération.

Prochaine fiche spéciale espèces envahissantes : les solidages

